

Principales propositions fortes et recommandations

1) Principes et fondements de la planification locale

Constats

- ✓ Le décalage entre les préoccupations des acteurs politiques et celles des autres acteurs impliqués dans le processus de développement des communes;
- ✓ La multiplicité / diversité des référentiels en matière d'élaboration des plans communaux de développement;
- ✓ La problématique de la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des actions retenues dans les PDC.

Recommandations

- ✓ Concilier les temps politiques et les temps opérationnels dans le processus de l'élaboration des plans locaux de développement pour tenir compte de la continuité du service public (Maires);
- ✓ Adopter un référentiel unique pour guider l'élaboration et la mise en œuvre des PDC (Etat, Collectivités).
- ✓ Harmoniser les outils et techniques de planification locale;

Principales propositions fortes et recommandations

2°) Elaboration du plan communal de développement local

Constats

- ✓ manque d'harmonisation des documents de planification; (à remonter)
- ✓ absence ou insuffisance de données fiables pour une meilleure analyse des contextes et des solutions à adopter lors de l'élaboration des PCD;
- ✓ insuffisance de concertation entre les acteurs dans le processus de l'élaboration et la mise en œuvre des PCD;
- ✓ faible capacité des acteurs locaux à s'approprier le processus de l'élaboration des PDC;
- ✓ inadéquation entre le contenu des PDC et les capacités techniques et financières des collectivités territoriales à le mettre en œuvre;
- ✓ conflits de compétences entre les acteurs des collectivités et les agents de l'Etat dans le processus de l'élaboration et de mise en œuvre des PDC;
- ✓ insuffisance de prise en compte des politiques et stratégies internationales, nationales, régionales et sectorielles dans l'élaboration des PCD;

Recommandations

- ✓ concevoir et tenir à jour des bases de données d'aide à la décision lors de l'élaboration des plans locaux de développement; (Collectivités et Etat)
- ✓ prendre en compte les travaux et études existants (Ecoloc /exemple) pour éviter les duplications.
- ✓ éviter les délais trop longs du processus d'élaboration des PDC; (Collectivités et Etat)
- ✓ clarifier d'avantage les rôles et les compétences de chacun des acteurs impliqués (notamment les agents de l'Etat et ceux des collectivités) dans l'élaboration et la mise en œuvre des PDC; (Collectivités et Etat)
- ✓ Promouvoir la concertation entre tous les acteurs (notamment collectivités et services déconcentrés) dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PDC;

Principales propositions fortes et recommandations

2) Elaboration du plan communal de développement local (suite)

Recommandations (suite)

- ✓ valoriser les compétences et expertises locales existantes au niveau des collectivités dans le processus d'élaboration des plans locaux;
- ✓ Elaborer les plans locaux de développement plus réalistes notamment au plan financier en tenant compte des capacités réelles de mobilisation des communes;
- ✓ Tenir compte des stratégies et politiques de développement dans l'élaboration des PDC;

Principales propositions fortes et recommandations

3) La mise en œuvre et suivi des plans locaux

Constats

- ✓ Différentes pratiques d'élaboration et de mise en œuvre (en cours) d'instruments de planification du développement urbain dans de nombreuses villes de la sous-région;
- ✓ maîtrise insuffisante des techniques de programmation et de suivi des performances de l'exécution des projets;
- ✓ Ingérence de l'Etat dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales;
- ✓ Fonction publique embryonnaire des collectivités territoriales à même d'assurer l'exercice de la maîtrise d'ouvrage.

Recommandations

- ✓ Assurer de manière effective l'exercice de la maîtrise d'ouvrage locale par les collectivités territoriales;
- ✓ Promouvoir une fonction publique territoriale pour permettre l'amélioration de l'exercice des compétences transférées;
- ✓ Renforcer les capacités des élus et des acteurs locaux à la maîtrise de la GAR, de l'agenda 21, etc.;
- ✓ Outiller les collectivités territoriales à l'appropriation des procédures d'accès aux financements internationaux et de gestion des ressources.

Principales propositions fortes et recommandations

4) le financement des plans locaux de développement

Constats

- ✓ Faiblesse des budgets locaux dans le financement des PDC
- ✓ insuffisance de la contribution de l'Etat dans le financement des PDC;
- ✓ Complexité des procédures dans la mobilisation des ressources extérieures

Recommandations

- ✓ Faire appel au secteur privé et à la diaspora pour la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des PDC;
- ✓ renforcer la coopération avec les associations de développement dans la mobilisation et l'utilisation des ressources financières dans la mise en œuvre du PDC;
- ✓ promouvoir les rencontres avec les principaux acteurs pour faciliter l'appropriation et la mobilisation des ressources financières;
- ✓ Obtenir la contractualisation des mécanismes de financement des communes par l'Etat;